DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Thailande | Digital Arrival Card

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après l'entrée prévue** dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre Digital Arrival Card soit délivrée par les autorités sans erreur, merci de nous transmettre une bonne qualité : **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**

☑ **1 Vol d'arrivée en Thailande (billet ou attestation), OU :**
- Alternative possible en cas d'arrivée par avion : nous transmettre uniquement le numéro de vol + le pays de départ du vol d'arrivée en Thaïlande
- Alternative possible en cas d'arrivée par bateau/train/bus : nous transmettre le numéro ou le nom du bateau/train/bus + le pays de départ

---

☑ **5 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**

- Quel est le nom et l'adresse du 1er hôtel/logement ? (en cas d'escale indiquer "transit")

- Quel est le motif du séjour ? (tourisme, affaires, transit, autre)

- Quel est votre métier/profession ?

- Quels autres pays visitez-vous dans les 2 semaines avant l'arrivée en Thaïlande ? (le cas échéant)

- Si vous voyagez avec un visa thaïlandais valide, quel est votre numéro de visa ? (le cas échéant)

☑ ***Passeports non-français / Mineurs :*** *Aucun supplément pour la Digital Arrival Card.*

☑ ***Rappels :***

• La Digital Arrival Card vous sera délivrée entre 4 jours et 2 jours avant votre arrivée en Thaïlande car il n'est pas possible de l'obtenir plus tôt, il sera possible de l'imprimer ou de l'enregistrer sur téléphone.

• Avec la Digital Arrival Card, il faudra présenter à l'arrivée :
- Un passeport valide au moins 6 mois
- Un billet de sortie dans les 60j OU un visa.

• En cas de plusieurs entrées en Thaïlande : une nouvelle Digital Arrival Card est exigée pour chaque nouvelle entrée, or notre service comprend une seule Digital Arrival Card pour une seule entrée, par conséquent en cas de nouvelle entrée il faudra effectuer une nouvelle commande de Digital Arrival Card seule en nous retransmettant vos éléments.